

Avis de convocation

La Société **AIR LIQUIDE CÔTE D'IVOIRE** a le plaisir de convier ses actionnaires à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra **le Mercredi 19 juin 2019 à 10h00 à la SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CRRAE-UMOA**, à Abidjan (République du Côte d'Ivoire) en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **A titre ordinaire**

- ❖ Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme révisé du Traité OHADA relatif aux sociétés commerciales et au GIE, approbation desdits comptes et conventions ;
- ❖ Quitus aux administrateurs ;
- ❖ Affectation des résultats de l'exercice ;
- ❖ Non-renouvellement de mandat d'administrateurs ;
- ❖ Démission d'un administrateur ;
- ❖ Nomination de nouveaux administrateurs ;
- ❖ Fixation du montant de l'indemnité de fonction du conseil d'administration.

- **A titre extraordinaire**

- ❖ Transfert du siège social
- ❖ Modification des statuts et Adoption des nouveaux Statuts ;
- ❖ Pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités ;
- ❖ Questions diverses.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix.

Les formulaires de pouvoir ainsi que les documents afférents à cette Assemblée Générale Mixte sont tenus à la disposition des Actionnaires **BICIBOURSE (Avenue Franchet D'Esperay, 2eme étage de l'immeuble BICICI au Plateau - Tél : 20 20 16 68)** et au Siège social de AIR LIQUIDE CÔTE D'IVOIRE sis à **Zone Industrielle Vridi, Rue Sylvestre L14, 01 BP 1753 ABIDJAN** (République de Côte d'Ivoire), durant les quinze (15) jours précédant la tenue de l'Assemblée soit du 05 juin au 19 juin 2019.

**POUR AVIS DE CONVOCATION
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**